

**Zeitschrift:** D'égal à égale!

**Herausgeber:** Bureau de l'égalité de la République et Canton du Jura

**Band:** 13 (2013)

**Rubrik:** Travail, famille et égalité

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Travail, famille et égalité

Les inégalités et les discriminations de sexe sur le marché du travail concernent encore aujourd’hui un nombre considérable de femmes exerçant une activité professionnelle. En Suisse, pour l’année 2010, l’écart moyen des salaires entre les femmes et les hommes est de 23.6% en défaveur des femmes (OFS, Enquête suisse sur la structure des salaires 2010). Ce chiffre significatif atteste que l’égalité entre les sexes sur le marché de l’emploi n’est toujours pas acquise, notamment concernant les questions de salaires.

Par ailleurs, les inégalités salariales ne constituent pas l’unique inégalité professionnelle à laquelle un grand nombre de femmes font face. En effet, une majorité de femmes occupent des types d’emplois précaires, des positions hiérarchiques subalternes et travaillent à un taux d’activité inférieur à celui exercé par les hommes. Cette spécificité de l’emploi féminin expose les travailleuses à un plus grand risque de précarisation.

De plus, les différences entre emploi féminin et emploi masculin s’inscrivent dans un contexte de répartition au sein des familles du travail rémunéré, réalisé

dans la sphère publique, et du travail non rémunéré, qui s’effectue dans la sphère privée : travail du *care* (prise en charge d’enfants ou d’adultes, soins, travaux ménagers). Ainsi, la répartition des tâches domestiques à l’intérieur de la famille entraîne un rapport différent au marché de l’emploi entre les femmes et les hommes. Autrement dit, la participation des femmes sur le marché du travail les confronte encore aujourd’hui à de fortes tensions entre responsabilités professionnelles et responsabilités familiales.

De ce fait, la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle semble à maintes reprises correspondre à une problématique principalement féminine. Face à cette réalité, il est d’une part important de se détacher d’une vision idéalisée de la conciliation et de comprendre que le rôle de mère, associé à celui de travailleuse, demande des renoncements, des arrangements et des compromis. D’autre part, il est nécessaire de donner les moyens aux conjoint-e-s, indépendamment du sexe, de conjuguer vie professionnelle et familiale dans un contexte où domine encore souvent un manque d’infrastructures pour soutenir les familles.

« Je souhaite travailler à temps partiel pour avoir plus de temps à consacrer à mes enfants.  
Comment faire ? »



## Adresses utiles:

**Effe – Espace de formations formation d’espaces**  
Rue Sessler 7  
2503 Bienne  
Tél 032 322 66 02  
info@effe.ch – www.effe.ch

**Frac – Centre d’information et de consultation**  
Femme et Travail Bienne et région  
Rue de Morat 7  
2502 Bienne  
Tél 032 325 38 20  
info@frac.ch – www.frac.ch

**Sibir’elles**  
Préparation à la réinsertion professionnelle des femmes  
P/a Carole Pouchon Michel  
Rue des Traversins 14  
2800 Delémont  
Tél 032 423 14 07  
sibirellescp@gmail.com

# A travail égal, salaire égal : des solutions existent

Dans le courant de l'automne 2012, en Suisse romande, une campagne médiatique d'information sur la loi sur l'égalité (LEg) a été menée par la Conférence romande de l'égalité (egalite.ch), dont le canton de Berne fait partie. Cette campagne a bénéficié du soutien financier du Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes (BFEG). Elle a pour objectifs principaux de faire davantage connaître les droits des victimes de discriminations salariales fondées sur le sexe et de rappeler aux employeurs quelles sont leurs obligations en la matière.

En marge de cette campagne médiatique, un guide pratique cantonal sur la loi sur l'égalité, réalisé sous la forme d'un mode d'emploi, a été publié.

Cette brochure (voir ci-dessous) peut être obtenue gratuitement auprès de l'Antenne interjurassienne de l'égalité (Jura bernois) et auprès du Bureau de l'égalité (Jura).



Par ailleurs, des séances d'information sur la loi sur l'égalité à l'attention des professionnel-le-s du Jura bernois et du Jura seront organisées en 2013 par l'Antenne interjurassienne de l'égalité, en collaboration avec le Bureau de l'égalité bernois, et par le Bureau de l'égalité jurassien.



«Je veux être sûre que mon entreprise respecte l'égalité salariale et je cherche une méthode d'évaluation adaptée.»

# Conciliation entre vie professionnelle et vie familiale

La Chambre d'économie publique du Jura bernois (CEP) et l'Antenne interjurassienne de l'égalité organisent une conférence débat.

## Conférence-débat

### « Vivre et travailler: équilibre et enjeux »

sur les thèmes de la conciliation entre vie familiale et professionnelle et de la santé au travail

le 17 avril 2013 au CIP à Tramelan.

Table ronde animée par Angela Fleury, responsable de l'Antenne interjurassienne de l'égalité et Patrick Linder, directeur de la CEP, avec :

- Anne-Marie Van Rampaey, Vice-President Human Resources, CSEM à Neuchâtel ;
- Sarah Steiner, responsable des ressources humaines chez Swissmec SA à Court ;
- Vanessa Etique, responsable des ressources humaines chez VOH SA à Courtelary ;
- Thierry Bergère, Human Resources Manager chez Tornos SA à Moutier.

Avec les présentations suivantes :

« Concilier travail et famille profite aux entreprises », par Anne-Marie Van Rampaey, Vice-President Human Resources, Centre suisse d'électronique et de microtechnique (CSEM) à Neuchâtel.

« La gestion de la santé en entreprise: véritable facteur économique », par Beat Rüfli, chef du projet « Santé et entreprise » et Sophie Ménard, contact francophone du projet.

La Conférence-débat est suivie d'un apéritif. La soirée est ouverte à toutes et tous.

**Prière de vous inscrire auprès de la Chambre d'économie publique du Jura bernois (CEP)  
Tél 032 492 70 33 ou sur [www.cep.ch](http://www.cep.ch)**